

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Lutte contre le Covid-19 : des boutiquiers lâchent du lest

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

De plus en plus de boutiquiers, à mesure que le temps passe, et que les contrôles du Copil local se font rares sur le terrain, baissent la garde dans la lutte contre le coronavirus. Nombre d'entre eux naviguant à rebours des instructions officielles, qui recommandent la plus grande vigilance et le respect strict des mesures barrières.

Ils sont, en effet, nombreux à avoir gardé à ce jour des points de lavage des mains devant leurs magasins ou commerces, peut-on constater. Mais, affirme-t-on, beaucoup ne sont là que pour tromper les regards. "Quand il n'y a pas d'eau à l'intérieur, c'est le savon et l'essuie-tout qui en font

défaut. Ou alors ce sont les clients qui, dans certains cas, se passent de cette exigence de se laver les mains", raconte Hélène.

Un comportement encouragé par l'inattention des propriétaires de ces établissements commerciaux, plus enclins à rentabiliser leurs chiffres d'affaires en cette période de crise économique et, donc, de vaches maigres.

Sur le même registre, le port du masque n'est plus exigé pour accéder dans nombre de magasins. "Comment en exiger dès lors qu'eux-mêmes ne les portent pas, ou bien quand ils les enfilent, c'est sur le menton?", s'interroge un riverain indigné.

Dans la capitale économique, beaucoup se comportent comme si le coronavirus se conjugait désormais



Les gestes de lutte contre le Covid-19 se font rares à POG.

au passé. Alors qu'il est bien présent et continue d'endeuiller des familles. "Dieu est avec nous parce que dans les quartiers périphériques, c'est du n'importe quoi. Pour les flashes des

téléphones portables, par exemple, les boutiquiers remettent l'appareil aux clients pour introduire leurs numéros. Ces tenanciers ne disposent pas de gels hydroalcooliques alors

qu'ils font plusieurs échanges dans la journée", déplore un chef de quartier, qui souhaite voir des contrôles inopinés en bonne et due forme. Histoire d'éviter le racket.

Ndjolé : lancement de l'arrêté fixant la mercuriale du prix du pain



Les officiels lors de la rencontre sur le prix du pain à Ndjolé.

Y compris celui des "coupés-coupés" et de la coiffure pour hommes.

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

À Ndjolé, chef-lieu du département de l'Abanga-Bigne, les prix du pain, des coupés-coupés et de la coupe de cheveux pour homme sont jugés exorbitants par les populations.

Saisi et sensible aux cris de détresse des riverains, le gouverneur du Moyen-Ogooué, Barnabé Mbangelivoua a donné des instructions fermes au "provin-

cial des prix" Fabien Mikeke qui a délégué quatre de ses agents: Christian Avenant Kambangoye (chef de mission), Cédric Koumba-Aworet, Gaspard Maboudi et Parfait Igouwe. Sur place, la séance de travail avec la secrétaire générale de la préfecture de Ndjolé, Adélaïde Chantal Ngovet épouse Nkoghe, a permis de remettre les choses dans l'ordre. Mais les entités concernées: boulangers, vendeurs de "coupés-coupés" et coiffeurs ont tenté de se défendre en donnant

des arguments qui n'ont malheureusement pas convaincu.

Au nom de l'autorité départementale empêchée, Mme Ngovet épouse Nkoghe a salué l'objet de la mission, reconnaissant qu'elle revêt un caractère particulièrement important pour tous les consommateurs de la localité et ses environs qui n'ont cessé de se plaindre du prix du pain et autres produits ou activités cités. Sur ce, elle a invité les maillons en question à respecter, chacun à son niveau, les nouvelles dispositions fixant les prix du pain, de la coiffure hommes et des coupés-coupés... "au risque de tomber dans les mailles de la police judiciaire", a-t-elle prévenu.

À Ndjolé, la baguette coûte 150 francs, le paquet de "coupés-coupés" à partir de 1 000 francs - y compris pour la coupe des cheveux pour hommes.

Le but de la mission est de faire appliquer l'arrêté fixant la nouvelle mercuriale. Le prix de la baguette a été ramené à 125 francs, et la coiffure à 500 francs pour la coupe hommes comme ailleurs. De même que pour le paquet des coupés-coupés.

Bitam : retour au PDG de deux anciens militants



Photo de famille avec le MBP et le secrétaire départemental.

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

GILBERT Ella-Essimengane, plus connu des Bitamois sous le pseudonyme de "Mao", et Sylvestre Meba-Meba ont acté dernièrement leur retour dans le Parti démocratique gabonais (PDG). L'annonce a été faite lors d'une cérémonie organisée par le maire de Bitam, Jules Mbele-Asseko, en sa qualité de membre du bureau politique du PDG pour le compte du premier siège du département du Ntem, commune de Bitam. Dans leurs déclarations respectives, Gilbert Ella-Essimengane et Sylvestre Meba-Me-

ba justifient leur décision par "le sérieux avec lequel l'actuel membre du bureau politique Mbele-Eseko fait fonctionner le PDG dans leur siège politique, visiblement déterminé à mettre un trait sur les divisions à Bitam".

Le retour à la "maison-mère" de Gilbert Ella-Essimengane, qui était devenu militant de "Démocratie Nouvelle" s'explique aussi par la fusion-absorption de DN. Alors que Sylvestre Meba-Meba revient, lui, des rangs de l'Union pour la Nouvelle République (UPNR) de Louis-Gaston Mayila, dont il avait défendu les couleurs aux locales de 2013 dans la commune de Bitam.

Le secrétaire départemental du Ntem, Germain Mba-Eyama, a félicité les nouveaux arrivants, avant d'inviter tous les "militants égarés" à regagner la maison PDG.

Quant au membre du politique Jules Mbele-Asseko, tout en reconnaissant la "force de frappe" de ces deux "anciens-nouveaux camarades", il n'a pas manqué de rappeler la discipline à respecter au sein du PDG.